

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 031-213105844-20250414-DELIB2025020A-BF

Berger
Levisault



DOCUMENT EXPLICATIF BUDGETS 2025

Séance du Conseil municipal du 07 avril 2025

Table des matières

PARTIE I : COMPTES ADMINISTRATIFS 2024	2
A. Le budget principal.....	2
B. Le budget annexe Portage.....	4
PARTIE II : BUDGETS 2025	5
A. Le budget principal.....	5
1. La section de fonctionnement	6
2. Les investissements et la dette	7
B. Le budget annexe portage.....	7

PARTIE I : COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

A. Le budget principal

Le budget principal affiche un résultat positif en 2024, réparti comme suit :

- Section de fonctionnement : +1,91 M€ ;
- Section d'investissement : +1,40 M€.

BUDGET PRINCIPAL VILLE 2024			
FONCTIONNEMENT (en M€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures		0,64	0,64
Exercice 2024	6,95	8,23	1,27
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024	6,95	8,86	1,91

INVESTISSEMENT (en M€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures		0,72	0,72
Exercice 2024	3,10	3,79	0,68
Résultat d'investissement au 31/12/2024	3,10	4,50	1,40

RESULTAT EXCEDENTAIRE 2024 = 3,30 M€

Recettes de gestion courante (en M€)	2023	2024
TOTAL	7,46	8,19
Produits des services	0,54	0,93
Impôts et taxes	5,29	5,44
Dotations et participations	1,47	1,53
Autres produits	0,16	0,28

Les recettes courantes progressent de +729 k€ entre 2023 et 2024. La hausse porte sur :

- Les produits des services (+387 k€) :
 - Facturation de deux années de mutualisation (+260 k€) de manière exceptionnelle afin que les recettes 2024 soient inscrites au budget 2024 et qu'il n'y ait plus un décalage d'un an ;
 - Le remboursement de la CCVA relatif à l'entretien des cimetières selon le protocole d'accord transactionnel (+40 k€) ;
 - Le remboursement du personnel mis à disposition du budget annexe portage (+61 k€).

- Les produits d'imposition (+151 k€) :
 - +199 k€ de produits des impositions directes locales liés au coefficient de revalorisation des bases (+3,9% en 2024) ;
 - -53 k€ de droits de mutation suite au repli du marché immobilier qui se poursuit en 2024.
- Les dotations et participations (+64 k€) :
 - -56 k€ de DGF (perte de la fraction « cible » de la dotation de solidarité rurale) ;
 - +100 k€ de subvention d'Etat liées à l'OPAH-RU et au volontaire territorial.
- Les autres produits progressent de +120 k€ du fait de la régularisation de remboursements d'indemnités journalières depuis 2022.

Dépenses de gestion courante (en M€)	2023	2024
TOTAL	6,03	6,76
Charges générales	2,02	2,06
Charges de personnel	2,87	3,53
Charges de gestion courante	0,96	1,00
Autres charges	0,18	0,17

Les dépenses courantes progressent de +735 k€ entre 2023 et 2024 :

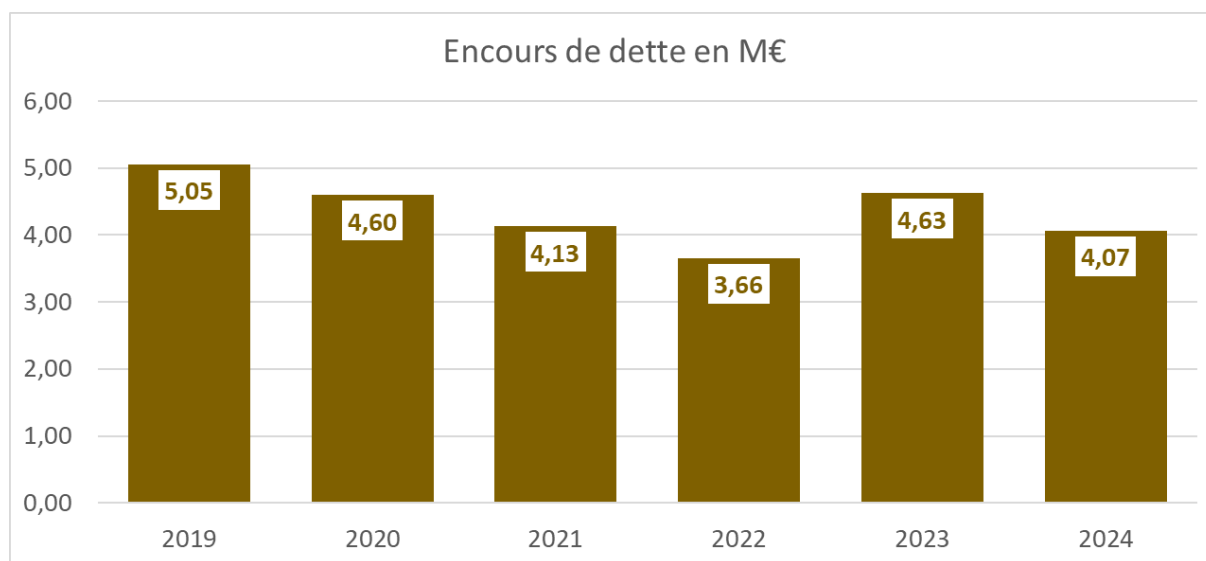
- Stabilité des charges générales qui enregistrent une hausse très modérée (+40 k€) liée aux dépenses de gaz et d'électricité.
- Les charges de personnel (+666 k€) :
 - Comme en recettes, l'exercice 2024 intègre, au sein des charges de personnel, deux années de remboursement de mutualisation ce qui vient grossir les dépenses de manière exceptionnelle de +0,37 M€ ;
 - +290 k€, principalement liés aux hausses gouvernementales :
 - + 1 point de cotisations vieillesse ;
 - + 5 points d'indice ;
 - Revalorisation du SMIC en fin d'année 2024.
- Les charges de gestion courante (+37 k€) :
 - +10 k€ de subvention versée au CCAS ;
 - +30 k€ de subvention versée au budget annexe Portage.

Le montant des investissements réalisés s'élève à 2,3 M€ en 2024. Il s'agit principalement :

- Des travaux du groupe scolaire (1,6 M€) ;
- Des travaux de mise en sécurité et désamiantage du site Brusson (318 k€) ;
- Des travaux du poumon vert (88 k€) ;
- De la mise en place de la vidéoprotection (84 k€) ;
- Des travaux de voirie (60 k€).

Entre 2020 et 2022, Villemur-sur-Tarn n'a pas eu recours à l'emprunt : la commune s'est en partie désendettée. Compte tenu du projet de groupe scolaire à venir, la Commune a eu de

nouveau recours à l'emprunt en 2023, pour la première fois depuis 2019. La dette entre ici dans le plan de financement du projet, en complément des subventions (2,5 M€ d'aides attendus) et des ressources propres (1,9 M€ mobilisés).



Au total, la Commune détient 8 contrats d'emprunt à rembourser, tous classés en catégorie 1A sur la Charte Gissler, catégorie qui présente les emprunts les moins risqués.

B. Le budget annexe Portage

Le compte administratif provisoire du budget annexe Portage de repas affiche un résultat équilibré en 2024. Ce budget bénéficie d'une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 47 548€ en 2024.

BUDGET ANNEXE PORTAGE 2024			
FONCTIONNEMENT (en k€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures	5,2		-5,2
Exercice 2024	202,3	202,3	0,0
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024	207,5	202,3	-5,2

INVESTISSEMENT (en k€)	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultat reporté des années antérieures		5,2	5,2
Exercice 2024	0,0	0,0	0,0
Résultat d'investissement au 31/12/2024	0,0	5,2	5,2

RESULTAT 2024 = 0€

PARTIE II : BUDGETS 2025

A. Le budget principal

BUDGET PRINCIPAL VILLE											
SECTION DE FONCTIONNEMENT											
Chapitre	DEPENSES	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chapitre	RECETTES	BP 2024	CA 2024	BP 2025		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 430 000	2 058 381	2 300 000,00	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	30 000	6 789	5 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 540 000	3 531 744	3 400 000,00	70	PRODUITS DES SERVICES	910 000	930 516	650 000,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	80 000	62 702	100 000,00	73	IMPOITS ET TAXES	5 300 000	5 441 586	5 500 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 520 000	998 876	1 170 000,00	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 555 000	1 533 231	1 400 000,00		
					75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	120 000	273 544	195 000,00		
Total des dépenses de gestion courante		7 570 000	6 651 703	6 970 000,00	Total des recettes de gestion courante		7 915 000	8 185 666	7 750 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES	125 000	108 249	110 000,00	76	PRODUITS FINANCIERS	0	79			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	5 880	10 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	1 239			
68	PROVISION POUR RISQUES	10 000	6 099	10 000,00	78	REPRISES SUR PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	0	0								
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 715 000	6 771 931	7 100 000,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		7 915 000	8 186 984	7 750 000,00		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	585 000	0	650 000,00	042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 000	38 480	50 000,00		
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	300 000	183 023	250 000,00	043	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS DANS LA SECTION					
043	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS DANS LA SECTION				Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000	38 480	50 000,00		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		885 000	183 023	900 000,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		8 600 000	8 660 464	8 000 000,00		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 600 000	6 954 954	8 000 000,00	TOTAL DES RECETTES HORS RESULTAT REPORTE		7 965 000	8 225 464	7 800 000,00		
TOTAL DEPENSES HORS VIREMENT		8 015 000	6 954 954	7 350 000,00							
SECTION D'INVESTISSEMENT											
Chapitre	DEPENSES	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Chapitre	RECETTES	BP 2024	CA 2024	BP 2025		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	630 000	558 051	570 000,00	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	318 267	426 210	277 639,95		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	193 906	22 320	168 000,00	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 646 339	2 646 339	1 705 509,67		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 361	20 061	0,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 246 000	481 958	810 000,00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 165 601	537 188	2 342 464,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0	0	0,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 004 933	1 731 731	0,00	458201	TRAVAUX URBANISATION SUR L'EMPRISE RD14	0	0			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	155 047	0,00	458203	AMENAGEMENT LIAISON PIETONNE ET PISTE CYCLABLE MA	0	0			
13	remb subv	250 000,00	41 376	600 000,00	458204	Travaux avenue Général Lederc	100 000	47 571	100 000,00		
458104	Travaux avenue Général Lederc	0	0	0,00	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	300 000	0	0,00		
020	DEPENSES IMPREVUES	0	0		Total des recettes réelles d'investissement		4 610 606	3 602 078	2 893 149,62		
Total des dépenses réelles d'investissement		10 282 800	3 065 774	3 680 464,00	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	585 000	0	650 000,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 000	38 480	50 000,00	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	300 000	183 023	250 000,00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	12 200	0		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	12 200	0			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		62 200	38 480	50 000,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		897 200	183 023	900 000,00		
001	RESTES A REALISER	0	0	5 569 536,00	001	RESTES A REALISER	4 126 283	0	4 110 093,00		
001	RESULTAT REPORTE	0	0		001	RESULTAT REPORTE	715 911	715 911	1 396 757,38		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		10 345 000	3 104 254	9 300 000,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 350 000	4 501 012	9 300 000,00		

1. La section de fonctionnement

Recettes de gestion courante (en M€)	BP 2024	BP 2025
TOTAL	7,92	7,75
Produits des services	0,91	0,65
Impôts et taxes	5,30	5,50
Dotations et participations	1,56	1,40
Autres produits	0,15	0,20

Les recettes de gestion courante sont envisagées à la baisse : -0,17 M€ entre le budget primitif 2024 et le budget 2025.

Les produits des services sont en baisse. Celle-ci s'explique par la comptabilisation d'une seule année de mutualisation (contre deux années exceptionnellement en 2024) : -0,26 M€.

Les produits des impôts et taxes affiche une hausse de +0,2 M€ liée à la revalorisation des bases locatives des impôts locaux et à l'intégration, dans les attributions de compensation, de l'évaluation de la charge liée à l'entretien des cimetières.

La municipalité fait le choix cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Enfin les dotations et participations diminuent de -0,16 M€ du fait de la sortie de Villemur du mécanisme de garantie lié à la perte de la fraction « cible » de la DSR.

Dépenses de gestion courante (en M€)	BP 2024	BP 2025
TOTAL	7,70	7,08
Charges générales	2,43	2,30
Charges de personnel	3,54	3,40
Charges de gestion courante	1,52	1,17
Autres charges	0,21	0,21

Les dépenses aussi affichent une baisse (plus importante que celle des recettes) de -0,62 M€.

Les charges générales enregistrent une diminution entre le prévisionnel 2024 et le prévisionnel 2025 (-0,13 M€) afin de coller au compte administratif 2024, tout en restant prudent quant à l'inflation et à la revalorisation des marchés. Il faut également tenir compte du coût de la restauration scolaire qui progresse aussi, car axée sur le Bio et le local.

Les dépenses de personnel diminuent légèrement. Ce chapitre de dépenses enregistre à la fois une baisse liée à la comptabilisation d'une seule année de mutualisation (-0,37 M€) mais aussi une hausse s'expliquant par le glissement vieillesse technicité (GVT) des agents et les mesures gouvernementales :

- Revalorisation du SMIC de novembre 2024 appliquée sur une année pleine ;

- + 1 point de cotisation URSSAF
- +5 points de contribution employeur CNRACL (retraites)

Les charges de gestion courante qui enregistrent essentiellement les subventions versées par la Commune (aux associations, au CCAS, à l'espace Jeunes, au SDIS) et les aides à destination des particuliers et entreprises dans le cadre de l'opération OPAH RU et de l'aide à l'installation d'entreprises reculeraient de -0,35 M€. En effet, le budget 2024 intégrait une enveloppe de 200 k€ pour régler les intérêts à nos prestataires en cas de retard important sur le début des travaux du groupe scolaire. Il n'y a finalement pas eu besoin de mobiliser cette enveloppe.

2. Les investissements et la dette

En 2025, la politique d'investissement reste ambitieuse avec une enveloppe de 8,7 M€ (hors remboursement du capital de la dette). Cette somme permettra notamment de financer :

- La construction du groupe scolaire (5,3 M€) ;
- Les travaux Avenue Général Leclerc (600 k€ + 220 k€ d'enfouissement de réseaux) ;
- Les travaux sur la friche Brusson (250 k€) ;
- Les travaux de voirie avec notamment le développement des mobilités douces (900 k€) ;
- La poursuite de la végétalisation de Villemur-sur-Tarn (360 k€) ;
- La rénovation du toit de l'église Saint-Michel (160 k€).

B. Le budget annexe portage

Le budget annexe portage s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 235 000€. Une hausse des charges liée à l'augmentation du coût des repas est à prévoir.

Une subvention du budget principal d'un montant de 70 000€ vient équilibrer les dépenses et les recettes.